

COMMUNIQUE
PROGRAMME EGALITE DES CHANCES EN ECOLE D'ART ET EN ECOLE DE DESIGN

La Fondation Culture & Diversité, l'Association nationale des écoles supérieures d'art (ANdEA) et la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture et de la Communication se sont réunies le 14 janvier 2016 pour sélectionner les 10 écoles supérieures d'art partenaires du nouveau programme Egalité des Chances en Ecole d'art et de design.

Ce programme a pour vocation d'accompagner des lycéens, issus d'établissements relevant de l'éducation prioritaire, dans leur connaissance et leur compréhension de ce que sont les écoles supérieures d'art et de design publiques, d'aider les plus motivés d'entre eux dans leur préparation aux concours et enfin de les accompagner tout au long de leurs études supérieures.

Les 10 écoles sélectionnées pour participer au programme Egalité des Chances en Ecole d'art et de design 2016-2021 sont :

1	Ecole nationale supérieure d'art Villa Arson
2	Haute école des arts du Rhin
3	Ecole supérieure des beaux-arts de Nîmes
4	Ecole supérieure d'art et design de Saint-Etienne
5	Ecole Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen
6	Ecole Supérieure d'Art de Clermont Métropole
7	Ecole nationale supérieure d'art et de design de Nancy
8	Ecole européenne supérieure d'art de Bretagne
9	Ecole nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy
10	Ecole supérieure d'Art et de Design d'Orléans

Contact :
Fondation Culture & Diversité - Mathilde Marizien
mmarizien@fmlcd.org / 01 47 53 65 31